

Sujet : [INTERNET] enquête publique GAEC DES ROSEAUX MARESCHEs

De : annick bougamont <annick.bougamont@sfr.fr>

Date : 09/09/2021 16:08

Pour : pref-dcpi-enquete-publique@nord.gouv.fr

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de trouver ci-joint mon courrier concernant l'enquête Publique pour la
GAEC DES ROSEAUX MARESCHEs 59990;

Je vous en souhaite bonne réception.

Bien cordialement.

MR BOUGAMONT GUY

—Pièces jointes:—

MR ET MME BOUGAMONT Guy Maresches .pdf

130 Ko

Mr et MME BOUGAMONT Guy

**31 bis rue d'Artres
59990 MARESCHEs**

**Maresches,
le 7 septembre 2021**

ENQUETE PUBLIQUE GAEC DES ROSEAUX MARESCHEs

Monsieur le Préfet ,

Nous habitons au 31 bis rue d'Artres depuis 1998 et la présence d'une ferme à une centaine de mètres de notre habitation ne nous a jamais dérangée. Tout se passait bien jusqu'à la reprise et l'agrandissement de l'exploitation par Mrs VERAEGHE GAEC des Roseaux.

Nous avons signé à l'époque une pétition avec quelques voisins mais rien n'a été fait depuis.

La pétition avait même disparu de la mairie jusqu'aux élections...

Nous avons appris récemment la demande d'augmentation du sheptel de 150 à 510 animaux.

Le passage du nombre de vaches laitières de 150 à 220 n'est pas le seul problème mais il faut aussi tenir compte du rapatriement des bovins et génisses de St Saulve vers le site de Maresches.

Toutes les bêtes produisent du lisier !

L'autorisation permettra aussi de passer de 220 vaches laitières à 400 sans autre autorisation.

En 2017 Mr Veraeghe parlait déjà de 200 vaches mais à l'époque un conseiller nous avait dit de ne pas écouter les ragots du village. Je m'aperçois que les "ragots" sont devenus réalité !

Mr le maire n'a pas jugé bon d'en avertir les riverains ni même ses conseillers.

Il n'a pas voulu dans un 1er temps nous rencontrer car il avait déjà donné son accord !

Il avait pourtant signé en 2018 la pétition en tant que Médecin en notant Hygiène ++

BIEN ETRE ANIMAL :

Très peu de bêtes auront le droit de pâturer quelques mois par an et devront rester sur des caillebotis le reste du temps. Où est le bien être animal dans tout cela ?

Quelle sera la qualité du lait de vaches enfermées la majeure partie du temps ?

On préfère parler rendement !

Pourquoi ne pas laisser les animaux sur St Saulve ? Devons nous accepter sur Maresches ce que les autres communes ne veulent pas ?

NUISANCES DES RIVERAINS :

Les parents qui accompagnent les enfants à l'école sont souvent obligés de marcher sur la chaussée car les trottoirs sont dégradés par les tracteurs devant les emprunter pour pouvoir se croiser...

En période d'épandage sur 11 communes dans un rayon de 20 kms, le va-et-vient déjà incessant des véhicules agricoles sera encore multiplié.

Il y aura aussi plus de passage de poids lourds qui viendront livrer la nourriture ou ramasser le lait ou encore le passage de l'équarissage au cœur du village.

La route d'Artres est déjà très dégradée et la commune n'a pas les moyens de la réparer alors qu'en sera-t-il dans quelques années ?

Il y a encore beaucoup de questions inquiétantes pour les riverains de la rue d'Artres et des rues proches au vu du nombre de personnes ayant signé la 2 ème pétition...

NUISANCES OLFACTIVES :

La très forte augmentation du nombre de bêtes nous apportera encore plus d'odeurs nauséabondes Parfois l'odeur d'amoniaque et si importante que cela prend à la gorge et provoque des hauts de cœur...

Il nous est impossible de profiter de nos terrasses, de dormir les fenêtres ouvertes et de faire sécher notre linge à l'extérieur car sinon il faut le relaver (odeurs fortes et nombre de mouches important)

Il y aura des odeurs oui mais pas gênantes ? L'exploitant habite de l'autre côté du village et donc ne sent pas les odeurs qui émanent lors de la mise en route du malaxeur de lisier tous les jours vers 20 heures !

Et malheureusement les odeurs et les bruits ne s'arrêtent pas à la limite des 100 m ni même des 200 mètres.

Nuisances SONORES

Lors des épandages, le bruit des pompes à lisier est de plus en plus important et augmentera encore avec l'accroissement du sheptel... On nous annonce 250 rotations de citernes de 20m3 en plus ! C'est énorme. Que deviendra la qualité de l'air avec tous les passages de tracteurs ? Les véhicules agricoles sont de plus en plus bruyants et leur vitesse excessive font de la rue d'Artrés une route très dangereuse pour les piétons, les vélos (route faisant partie du circuit vélo-route) mais aussi pour les véhicules garés.

Pourquoi certaines exploitations agricoles sont envoyées dans les champs loin des habitations et ici on agrandit une exploitation en plein cœur du village ? De plus elle sera classée ICPE !!! Cela nous annonce encore plus de dangers et de nuisances pour notre environnement et notre santé. Que deviendra notre nappe phréatique ? Risque de pollution avec le lisier et le fumier supplémentaires !

Nous avons travaillé plus de 40 ans pour avoir un bien immobilier correcte mais que vaudra-t-il quand la zone sera classée ICPE ? Oui nous aurons une "ferme Usine" près de chez nous mais nos maisons n'auront plus de valeur ! Et qui voudrait acheter une maison à la campagne pour devoir rester enfermé chez lui ?

Quels seront les dangers pour notre santé et celle des enfants du village ?
Quels seront les risques de pollution pour notre environnement ? Fera-t-il encore bon vivre à Maresches aux portes de l'avesnois si réputé ?

Non nous ne sommes pas des "gens de la ville" car nous avons toujours vécu à la campagne avec ses avantages (que nous allons perdre) et ses inconvénients !
On était content de se ressourcer à la campagne après des journées de travail mais là ce n'est plus le cas !

Nous ne sommes pas là pour empêcher les agriculteurs de travailler car nous avons besoin de toutes les professions pour faire tourner l'économie !! Mais il faut travailler dans le respect de la nature, des animaux, de l'environnement et de l'autre pour pouvoir cohabiter correctement.

Alors oui nous sommes contre ce projet d'agrandissement juste derrière chez nous !

Veillez agréer, Monsieur le préfet, nos salutations distinguées.